

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission permanente des finances sur le préavis N° 2022/11 du 28 avril 2022 : Demande de crédits complémentaires pour les préavis N° 2019/51 « Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare. Financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme Léman 2030 », N° 2016/56 « Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique » et N° 2020/45 « Crédits-cadres annuels 2021. Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux. Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales. »

Composition de la commission :

Eric Bettens (Président)	Les Vert·e·s	Présent
Fabrice Moscheni	UDC	Excusé
Eliane Aubert	Libéral-Radical	Excusée
Aude Billard	Socialiste	Présente
Pierre Conscience	Ensemble à Gauche	Présent
Anne Berguerand	Les Vert·e·s	Présente
Maimouna Mayoraz	Ensemble à Gauche	Excusée
Mathias Paquier	Vert'libéraux	Présent
Muriel Chenaux Mesnier	Socialiste	Excusée
Ilias Panchard	Les Vert·e·s	Présent
Sarah Neumann	Socialiste	Présente
Angélique Chatton	Les Vert·e·s	Présente
Philippe Miauton	Libéral-Radical	Excusé
Vincent Brayer	Socialiste	Présent
Mathilde Maillard	Libéral-Radical	Présente

Municipalité : Xavier Company, Directeur des SIL

Administration : M. Massimo Rinaldi, Chef du service Patrimoine des SIL
M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances,
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative.

Date de la séance : 20 juin 2022

Lieu : Hôtel de Ville, Salle des commissions

Commission des Finances

Lors de sa séance ordinaire, le président accueille M. Xavier Company qui présente M. Massimo Rinaldi qui l'accompagne.

Le préavis est présenté par M. Company qui explique que si ce préavis regroupe plusieurs thématiques différentes, toutes ont pour conséquence commune le besoin complémentaire d'investissement. Chacune des trois thématiques sont détaillées ainsi que les raisons de dépassement

Le président ouvre la discussion générale et comme la parole n'est pas demandée, le préavis est passé en revue point par point.

Vote de la Commission :

Chacune des 5 conclusions du préavis est votée séparément et acceptée à l'unanimité.

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire brut du patrimoine administratif sur le préavis No 2019/51 « Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare [...] » de CHF 5'598'000.–, y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, qui se montera au net, après déduction de la participation des CFF au projet et des recettes d'investissements (taxes de raccordement) à CHF 217'000.–, qui seront prélevées sur les fonds de réserve et de renouvellement des réseaux concernés ;
2. d'allouer au Service de l'eau un crédit complémentaire brut du patrimoine administratif sur le préavis No 2019/51 de CHF 1'812'000.–, qui se montera après déduction de la participation des CFF au projet à CHF 582'000.– qui seront prélevées sur les fonds de réserve et de renouvellement des réseaux concernés ;
3. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire du patrimoine administratif sur le préavis N° 2016/56 « Crédit-cadre 2017-2021 (législature 2016-2021) pour l'entretien et le renouvellement du réseau de distribution électrique » de CHF 8'930'000.–, y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, et de porter en amortissement de ce crédit les quelque CHF 1'170'000.– de recettes d'investissements, dont CHF 228'000.- sont encore attendues ;
4. d'allouer aux SIL un crédit complémentaire du patrimoine administratif sur le préavis No 2020/45 « Crédits-cadres annuels 2021 [...] » de CHF 3'065'000.– y compris coût de main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires, et de porter en amortissement de ce crédit les quelque CHF 1'480'000.– de recettes d'investissement attendues ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissement liées aux crédits mentionnés ci-dessus.

Lausanne, le 10 juillet 2022

Eric Bettens, Président